

PROGRAMME DE FORMATION INCENDIE

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir agir face à un départ de feu, donner l'alerte, bien se conduire face aux fumées, manipuler l'extincteur, procéder à l'évacuation des locaux.

Développer les capacités d'analyse et de réactivité des personnels pour le choix et la manipulation de l'extincteur approprié.

Ce, conformément au Code Travail art R 4227- 37 à 39.

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

Encadrants

- Le responsable de l'organisme de formation **JLV Formation**, Mr VARNEROT Jean-louis.
- Un formateur prestataire habilité par l'organisme de formation **JLV Formation**.

Pré requis

- Être âgé de 18 ans,
- Maîtriser la langue française,
- Posséder une aptitude médicale (sous la responsabilité de l'employeur).

Public concerné

- Personnels de l'entreprise désignés par l'employeur, en renouvellement, pour qu'ils sachent intervenir immédiatement sur un départ de feu avec les moyens mis à leur disposition pour l'éteindre.
- Niveau : aucun.

Organisation

- Un face à face pédagogique de 15 mn par journée de formation avec les stagiaires.

Durée

- Une demi-journée journée (3,5 heures).

3. PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation théorique

- Le feu : le risque d'incendie dans l'entreprise.
 - les causes d'incendie et leurs conséquences,
 - la définition du triangle de feu,
 - les différentes combustions,
 - les différentes classes de feu : classe A (feux de matériaux solides formant des braises), classe B (feux de liquides ou de solides liquéfiables), classe C (feux de gaz), classe D (feux de métaux), classe F (feux d'huiles et graisses végétales ou animales))
- L'extinction.
 - les agents extincteurs : avantages et inconvénients,
 - les modes et procédés d'extinction.
- Les matériels d'extinction.
 - l'extincteur : principes de fonctionnement,

- les différents types d'extincteurs portatifs et sur roues, leurs caractéristiques.
- L'organisation de l'intervention.
 - les alarmes et alertes,
 - les consignes.
- Les dangers du feu.
 - Asphyxie,
 - Intoxication,
 - Brûlures.
- L'évacuation.
 - Les obligations de l'employeur,
 - Les acteurs de l'évacuation et leurs rôles.

Formation pratique

- Mise en situation sur feux réels.
 - Utilisation d'un bac à feu réglementaire écologique,
 - Visite des locaux et mise en situation d'évacuation,

Evaluation des acquis :

- Evaluation du Savoir (théorie),
- Contrôles individuels notés, QCM (70% de bonnes réponses attendues),
- Evaluation du Savoir-faire (pratique),
- Travaux pratiques notés (évaluation sur l'utilisation des extincteurs et sur une mise en situation d'évacuation).

4. MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE

Pour la formation théorique :

- Une salle de cours avec table et chaises,
- Un vidéo projecteur et un écran,
- Cours sous forme de vidéo projection,
- Des WC.

Pour la formation pratique :

- Extincteurs,
- Bac à feu,

Pour le test théorique :

- Identiques à ceux mis en œuvre lors de la formation théorique.

Pour le test pratique :

- Identiques à ceux mis en œuvre lors de la formation pratique.

5. VALIDATION

Validation de la formation :

- Après test, délivrance d'une attestation.